

Annexe

Contexte physique, économique, social et institutionnel de la Chine

Contexte physique

La Chine est un des plus grands pays du monde, le quatrième en superficie, elle couvre 7 % de la surface terrestre de la terre. D'est en ouest, elle s'étend sur 5 200 km et sur 5 500 km du nord au sud. Avec 20 000 km de frontières terrestres, elle est bordée par 14 pays (la Corée du Nord, la Russie, la Mongolie, le Kazakhstan, le Kirghizistan, le Tadjikistan, l'Afghanistan, le Pakistan, l'Inde, le Népal, le Bouthan, la Birmanie, le Laos et le Vietnam). Elle a 18 000 km de façade maritime et 5 000 îles.

Sa topographie complexe va du toit du monde (Tibet) aux zones côtières de l'est ; 60 % de son territoire sont constitués de montagnes, plateaux et collines dépassant les 1 000 mètres d'altitude et situés principalement dans l'ouest du pays. Sa partie Est est caractérisée par des montagnes, des collines et de plaines alluviales de faible hauteur. Les terres arables et cultivées couvrent 134 millions d'hectares (18 % du territoire) et sont situées à l'est du pays, les terres en herbe 235 millions et les forêts 235 millions (13 % du territoire). Son climat est extrêmement divers.

Ses ressources en eau représentent 2,4 trillions de m³ et sont inégalement distribuées, dans le temps et dans l'espace. Le Yangtze ou Fleuve Bleu mesure 6 300 km et le fleuve Jaune 5 460 km. Le potentiel d'énergie hydraulique est le plus élevé du monde : le barrage des Trois Gorges a une capacité installée de 10 GW (20 GW en 2009) et un autre grand barrage est prévu sur la rivière Jinsha d'une capacité attendue de 40 GW.

Les réserves prouvées de charbon, 114 billions de tonnes, soit 13 % du total mondial, sont localisées principalement dans le nord et le nord-ouest. Les réserves prouvées de pétrole représentent 1,4 % du total mondial.

En raison de la variété de ses conditions climatiques, la Chine est le « royaume des plantes et des animaux ». Elle accueille plus de 30 000 espèces de plantes vasculaires et quelque 6 300 espèces de vertébrés. Les trois provinces du sud-ouest abritent plus de 3 000 espèces ou plantes médicinales. Ses espèces endémiques incluent le panda géant et l'ibis rouge.

La Chine est sujette à des désastres naturels d'origine climatique ou géologique : inondations, sécheresses, typhons et tremblements de terre. Le développement économique s'est accompagné d'accidents industriels et miniers et de dommages écologiques sévères : déforestation, désertification et érosion des sols.

Contexte économique

Avec une croissance à deux chiffres (10 % par an en moyenne sur les quinze dernières années) depuis le lancement de sa politique d'ouverture en 1978, la Chine est aujourd'hui la quatrième puissance économique mondiale. Son insertion dans le commerce international progresse, liée à un volume croissant d'investissements directs étrangers et au rôle accru du marché, et en fait une économie structurante des équilibre mondiaux.

Son PIB par habitant a été multiplié par plus de trois depuis le début des années 1990 mais reste cependant très faible (6 000 \$ contre 25 000 dans les pays de l'OCDE) et sa richesse est mal répartie, avec des provinces côtières prospères et des provinces occidentales moins développées (par exemple, à Shanghai le PIB/tête est dix fois plus important que dans

¹ Ces éléments sont issus du dossier élaboré par la D4E du MEEDDAT dans le cadre de sa participation à la délégation française de l'examen OCDE des performances environnementales de la Chine (voir dans ce numéro l'article « L'environnement en Chine, des enjeux à la mesure de la croissance économique du pays ») ainsi que du rapport de l'OCDE « Examens environnementaux de l'OCDE : Chine » et de la présentation de la Chine par le ministère des Affaires étrangères et européennes, www.diplomatie.gouv.fr.

la province de Guizhou). Il en résulte de fortes migrations qui contribuent à une urbanisation accélérée, mal maîtrisée et des disparités croissantes de revenus entre zones rurales et urbaines. La pauvreté demeure un problème grave dans la Chine rurale même si l'extrême pauvreté a fortement diminué.

Sa demande totale d'énergie primaire est la deuxième plus importante dans le monde après celle des USA. En 2004, la Chine était le plus grand producteur de charbon (38 % de la production globale), le deuxième producteur d'électricité, à la fois d'origine fossile (fuels), après les USA et d'origine hydroélectrique, après le Canada.

En raison de sa dépendance au charbon, la Chine était à l'origine, en 2004, de 18 % des émissions mondiales de carbone. La multiplication par quatre de son PIB attendue en 2020 (comparé à celui de 2000) devrait s'accompagner d'un doublement de sa production totale d'énergie primaire (TPES).

Depuis 2004, la Chine est la troisième destination et origine du commerce mondial. Ses échanges internationaux progressent fortement : + 28 % et + 18 % respectivement pour ses exportations et importations entre 2004 et 2005. En 2005 ses exportations vers l'UE comptent pour 19 % de ses exportations totales et ses importations venues de l'UE pour 11 % de ses importations totales. La Chine a rejoint l'OMC en 2001.

L'investissement direct étranger (IDE) s'accroît très rapidement depuis 1990, pour atteindre 75 Md \$ en 2007. Il est principalement concentré sur les activités manufacturières (70 %) et l'immobilier (9 %). Il est inégalement réparti entre les régions : les deux tiers concernent les cinq provinces/municipalités côtières.

Avec la forte croissance économique et la large émigration rurale, la construction d'infrastructures et de bâtiments explose : entre 1990 et 2004, l'investissement en capital fixe est passé de 86 à 851 Md \$. En 2004, 3 milliards de m² étaient en construction et les prix de l'immobilier ont augmenté de 14 %. Les prix les plus élevés du pays se trouvent à Shanghai.

Contexte social

Avec 20 % de la population mondiale (1 321 millions en 2007), la Chine est le pays le plus peuplé du monde. La densité moyenne de sa population est de 133 habitants/km². Elle est plus élevée dans les zones côtières à 360 h/km² (mais pouvant atteindre 2 200 h/km² dans les grandes villes comme Shanghai) et faible dans les provinces de l'est (8 h/km² dans le Qinghai).

En raison des mesures de contrôle de la population introduites en 1979, la croissance démographique est faible (0,59 % en 2005). Le taux de fécondité est passé de 4,9 % en 1975 à 1,7 % en 2005. Il résulte de ce taux inférieur au taux de remplacement des générations un vieillissement de la population (dont 26 % seulement a moins de 25 ans). La plupart des démographes prévoient une diminution de la population à partir de 2030-2040. Le déséquilibre hommes 51,5 % / femmes 48,5 % devrait s'accroître dans les prochaines décennies.

La population urbaine a plus que doublé en moins de vingt-cinq ans et représente aujourd'hui 43 % de la population.

La population active est constituée de 750 millions de personnes.

Contexte institutionnel

La république populaire de Chine dispose de six institutions centrales : l'assemblée populaire nationale (APN, la plus haute institution du pays), le Président (élu par l'assemblée), le conseil des affaires d'État (organe exécutif, dirigé par le Premier ministre, directement responsable devant le Congrès), la commission militaire centrale, la cour suprême du peuple et le procureur suprême du peuple. Le parti communiste de Chine exerce le leadership idéologique et politique.

Les institutions territoriales sont basées sur un système à trois niveaux, provinces, districts et bourgs :

- les provinces sont divisées en régions autonomes, municipalités autonomes (administrées par le gouvernement central, Pékin, Shanghai, Tianjin et Chongqing) et régions administratives spéciales (Hong Kong et Macao) ;

- les provinces et les régions autonomes (Tibet, Mongolie intérieure, etc.) sont divisées en districts, préfectures autonomes, districts autonomes et grandes villes ;
- les districts et les districts autonomes sont divisés en villes, bourgs et bourgs peuplés de minorités.

Fin 2004, la Chine compte 37 334 villes et bourgs, soit 956 de moins que fin 2003, reflétant un effort de rationalisation de l'administration de « premier-niveau ».

Les provinces les plus peuplées sont le Henan (capitale Zhengzhou), le Shandong (capitale Jinan), le Guangdong (capitale Guangzhou), et le Sichuan (capitale Chengdu) qui ont chacune plus de 80 millions d'habitants. Les principales villes par la population sont Chongqing, municipalité autonome, 30 millions d'habitants, Shanghai, ville autonome, 20 millions, Pékin 14 millions et son débouché maritime, Tianjin, municipalité autonome, 10 millions, Chengdu 10 millions (*carte p. 54*).

D'après la constitution (1982), l'État doit assurer un usage rationnel des ressources naturelles, protéger les animaux et plantes rares et protéger et améliorer le cadre de vie et l'environnement écologique. La loi sur la protection de l'environnement (1979) fonde les bases des politiques environnementales et définit la répartition des compétences entre le gouvernement national et le niveau territorial.

Le 10^e plan quinquennal (2001-05) pour le développement économique et social national définissait les objectifs, les principes directeurs et les stratégies économiques et sociales de la Chine, y compris l'allocation de 1,2 % du PIB à la protection de l'environnement (contre 0,93 % dans le 9^e Plan). Le 11^e Plan (2006-2010) accorde une priorité à un meilleur équilibre entre le développement économique, social et environnemental, en construisant une « société harmonieuse » réduisant les écarts entre riches et pauvres et inversant le processus de dégradation de l'environnement.

La commission de l'APN pour la protection des ressources et de l'environnement est en charge de l'élaboration, de l'examen et de la publication des lois environnementales.

L'administration d'État pour la protection de l'environnement (SEPA), organe environnemental administratif le plus élevé jusqu'à récemment, était responsable de l'élaboration des politiques et des programmes environnementaux. Ses attributions comportaient les aspects suivants : questions fondamentales et réglementaires, mise en application des lois et règlements relatifs à la lutte antipollution, questions intersectorielles et coordination régionale des politiques, normes de qualité du milieu ambiant et d'émissions/rejets, gestion de l'environnement et des études d'impact sur l'environnement, R & D, certification et industries de l'environnement, surveillance de l'environnement et communication des informations, problèmes d'environnement mondiaux et conventions internationales, sûreté nucléaire.

Le SEPA supervisait également les bureaux de protection de l'environnement à l'échelle des provinces, des préfectures et des districts. Ces bureaux font partie de l'administration provinciale. Ils mettent en œuvre les lois environnementales nationales et provinciales et sont impliqués dans la surveillance des pollutions.

Cette administration vient d'être promue en mars 2008² au rang de ministère, le ministère en charge de la protection de l'environnement, le MEP. Ses moyens humains et budgétaires ont ainsi été renforcés. Mais compte tenu de la forte décentralisation des politiques chinoises, ce ministère n'a pas de contrôle direct sur les responsables environnementaux locaux.

Diverses instances administratives infra-nationales jouent également un rôle dans la protection de l'environnement :

- les bureaux des maires des municipalités autonomes qui interviennent dans les décisions de projet d'investissement à grande échelle ;
- les commissions de planification (au niveau du district et au dessus) chargées d'examiner les plans de protection de l'environnement des bureaux de protection de l'environnement et de les intégrer aux plans locaux de développement économique local et social ;
- les bureaux « industriels » pour la lutte contre la pollution industrielle ;
- les bureaux des « finances » qui interviennent dans le système de redevances applicables aux rejets polluants ;
- les bureaux de construction urbaine qui supervisent la construction et l'exploitation des stations d'épuration des eaux usées.

² Supporting Sustainable Business in China, article du 1^{er} mars 2008 « China Environment Agency Gets More Power », www.csrchina.net

Chine - Principales villes



Source : Ministère des Affaires étrangères